

COLLÈGE
DE FRANCE

— 1530 —

Leçon inaugurale - 28 mars 2024

Salikoko S.

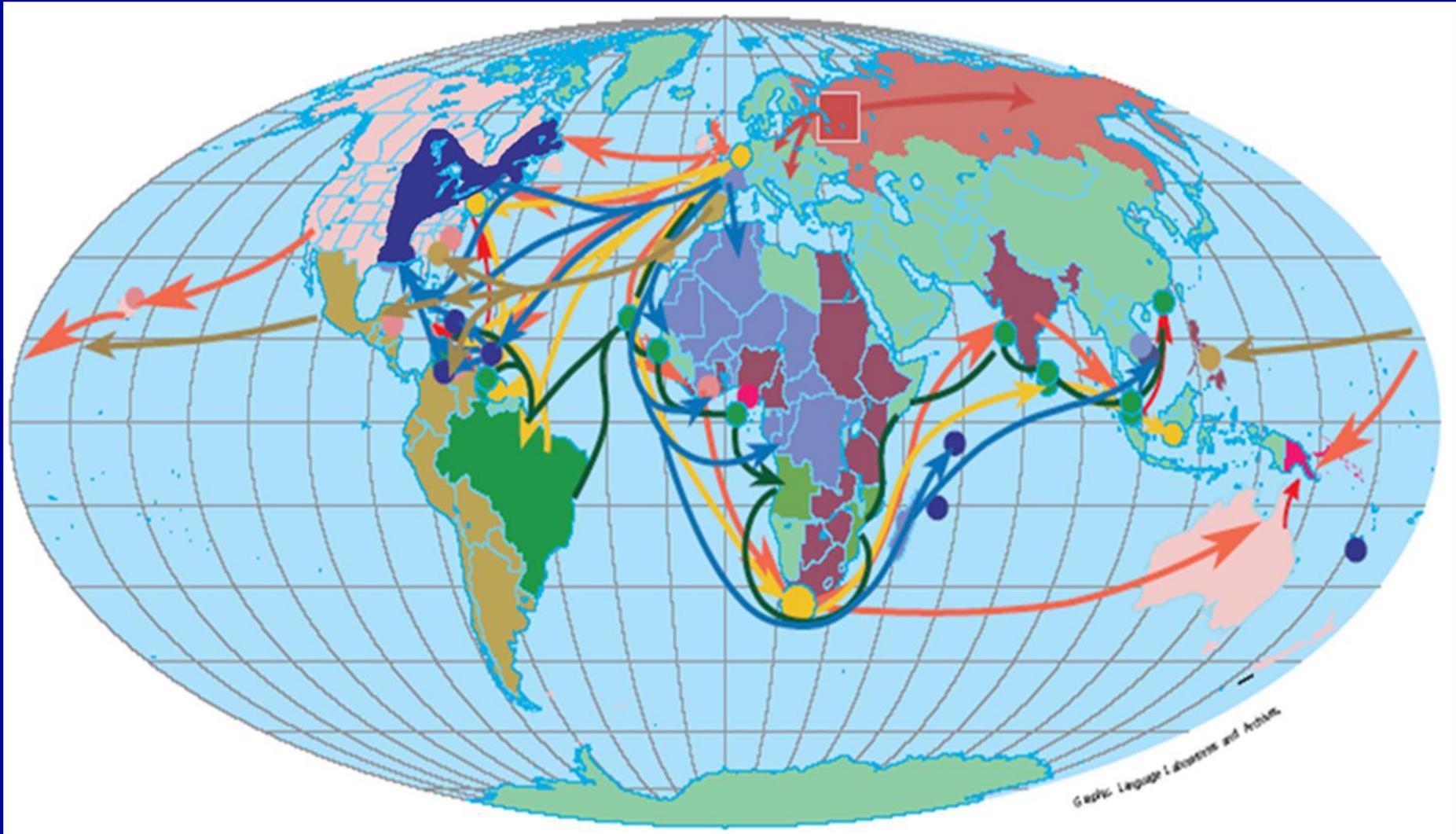
MUFWENE

*Mouvements de populations,
contacts des langues, évolution linguistique*

CHAIRE ANNUELLE MONDES FRANCOPHONES

En partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie

L'avant-dernière vague de l'expansion indo-européenne



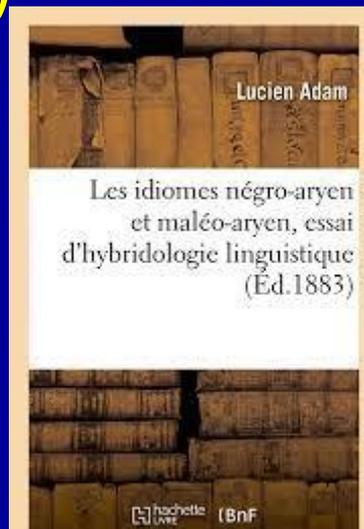
Surtout vers la fin du XIXe siècle, des philologues européens invoquent une soi-disant infériorité mentale et anatomique des non-Européens comme explication naturelle des changements structurels qui ont produit ces nouveaux parlars indo-européens

❖ Emmanuel Bertrand-Bocandé (1849)

❖ Charles Baissac (1880) ----->

❖ Julien Vinson (1882, 1888)---->

❖ Lucien Adam (1883)



Interprétations contraires sur l'émergence des créoles

❖ Hugo Schuchardt (1882, 1884) ----->

❖ Adolpho F. Coelho (1880-1886)

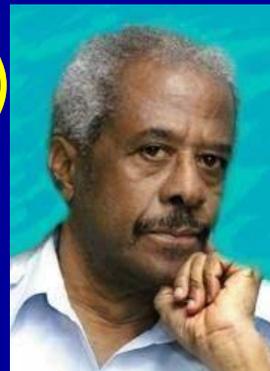


Suivies par d'autres linguistes au XXe siècle :

❖ Suzanne Sylvain (1936) ----->

❖ Brigitte Schlieben-Lange (1977) ----->

❖ Mervyn C. Alleyne (1971, 1980)



❖ Robert Chaudenson (1979, 1992/2001)-->



Les créoles comme de nouveaux parlers indo-européens

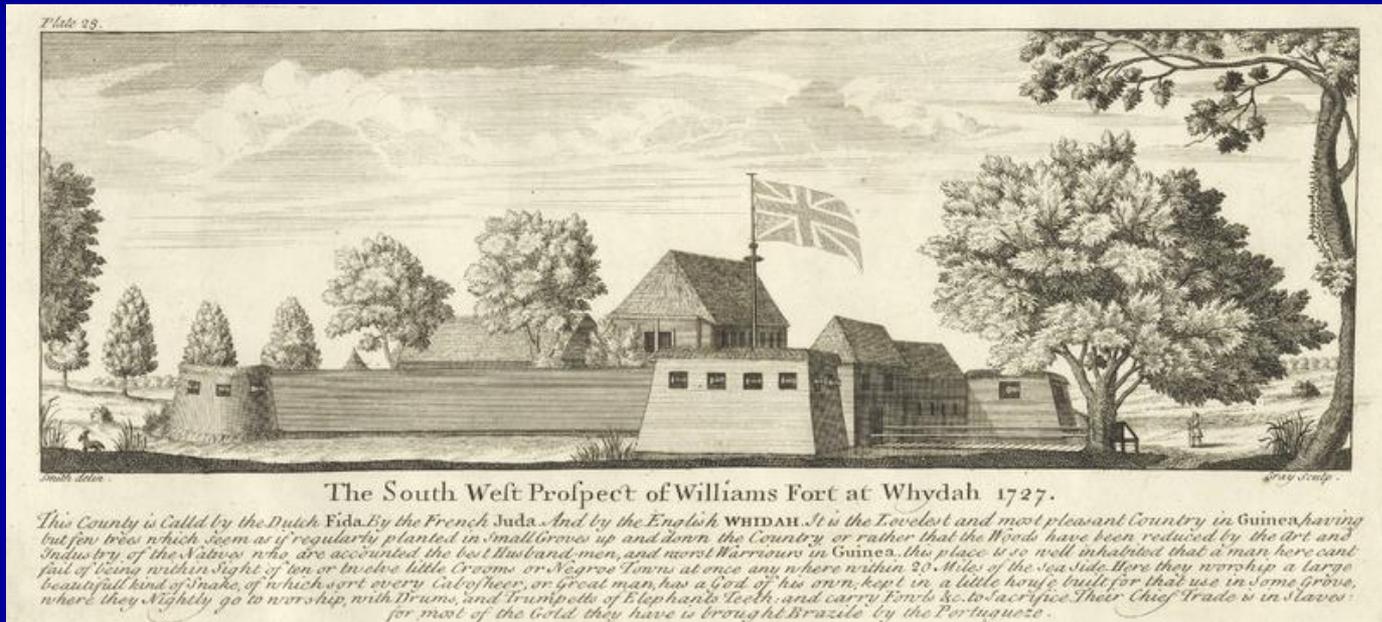
❖ Rebecca Posner (1985, 1996)



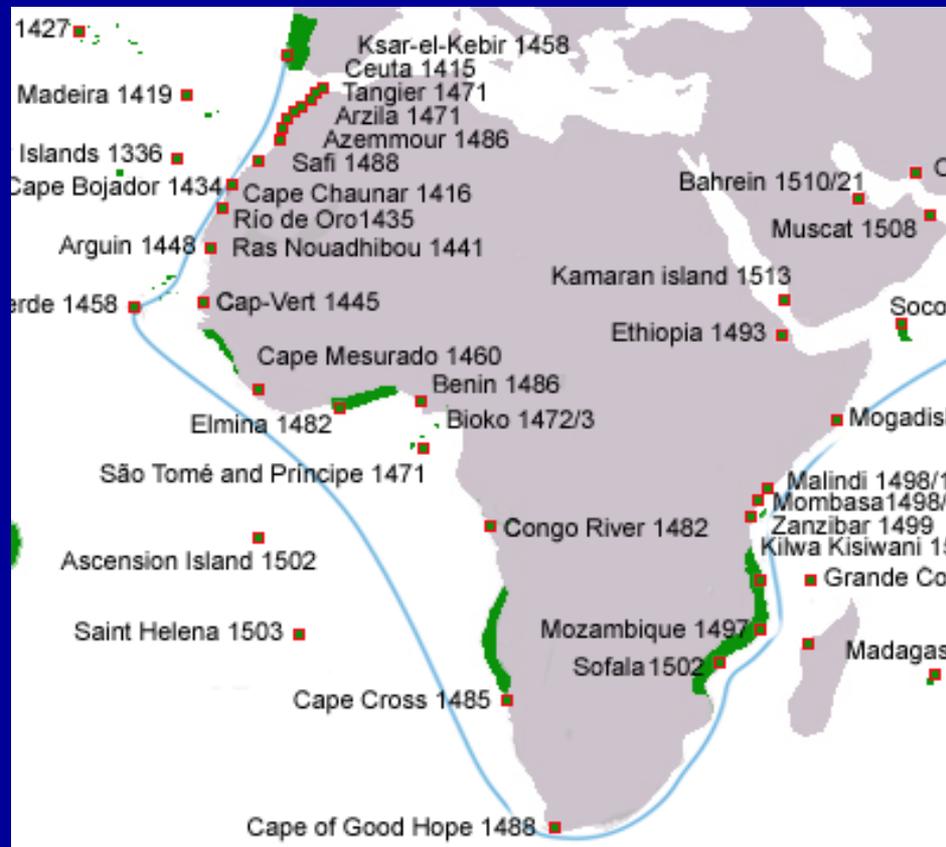
❖ Robert Lawrence Trask (1996)



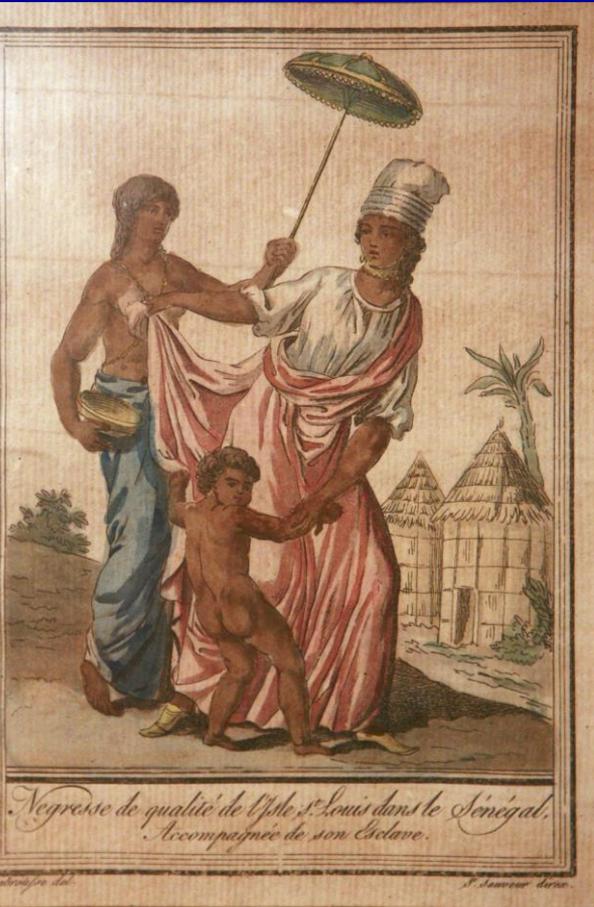
Gorée, El Mina, Whyda, etc. suggèrent que les pidgins n'ont pas émergé avant les créoles et pas avant le XIXe s.



Modèle des colonies de traite établi par les Portugais depuis le XVIe siècle et usage du portugais comme lingua franca jusqu'à la fin du XVIIIe siècle



Les *Signares* du Sénégal (*Nhara* en Guinée) : femmes d'affaires indigènes qui, avec leurs enfants métis, ont joué un rôle crucial dans le commerce



Ces colonies ont survécu comme quartiers portugais dans certaines villes d'Asie – Melaka, Malaisie

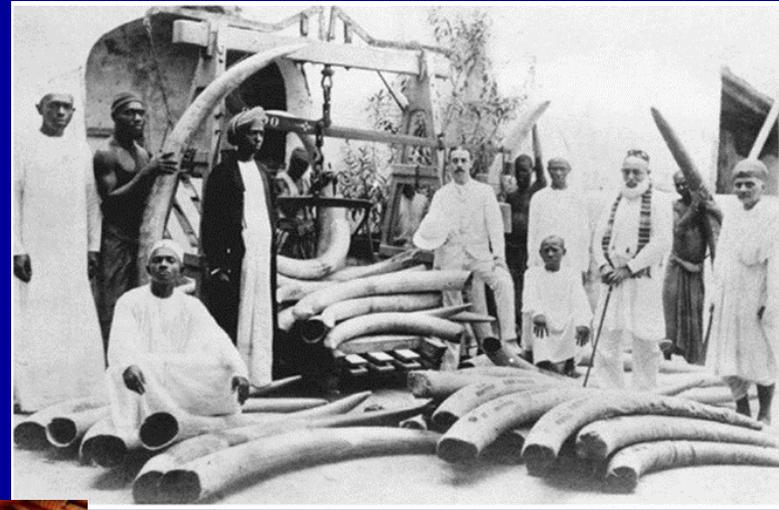
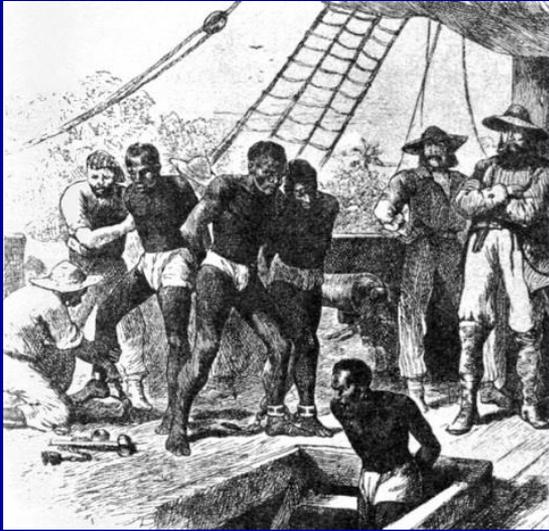


Un métissage biologique et culturel a produit une nouvelle ethnie de Portugais d'Asie qui parlent un portugais que les linguistes appellent « créole ».
On devrait leur demander pourquoi !

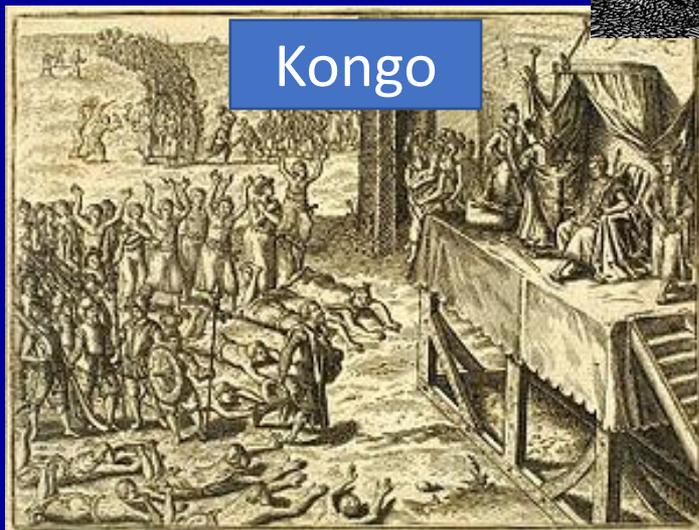
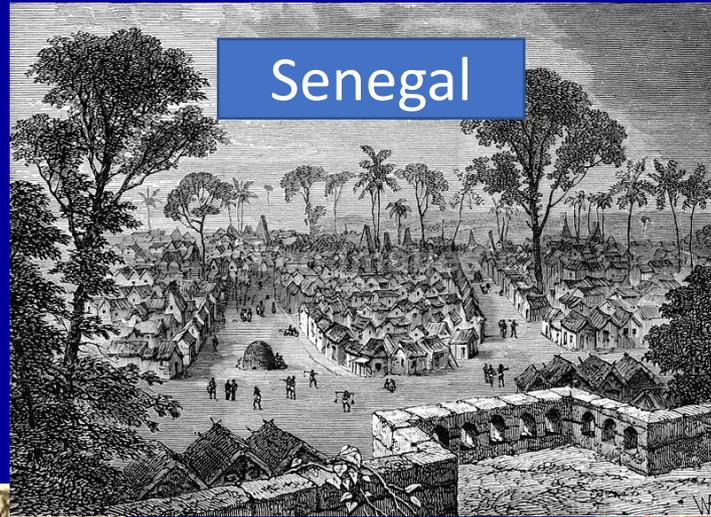


Une des raisons pour lesquelles des pidgins ont émergé tardivement dans les colonies de traite est la valeur de marché des « marchandises » vendues par les Africains en particulier. Qui pouvaient vendre ce type de « marchandises » et qui étaient les acheteurs ?

Les dirigeants africains et les compagnies commerciales européennes



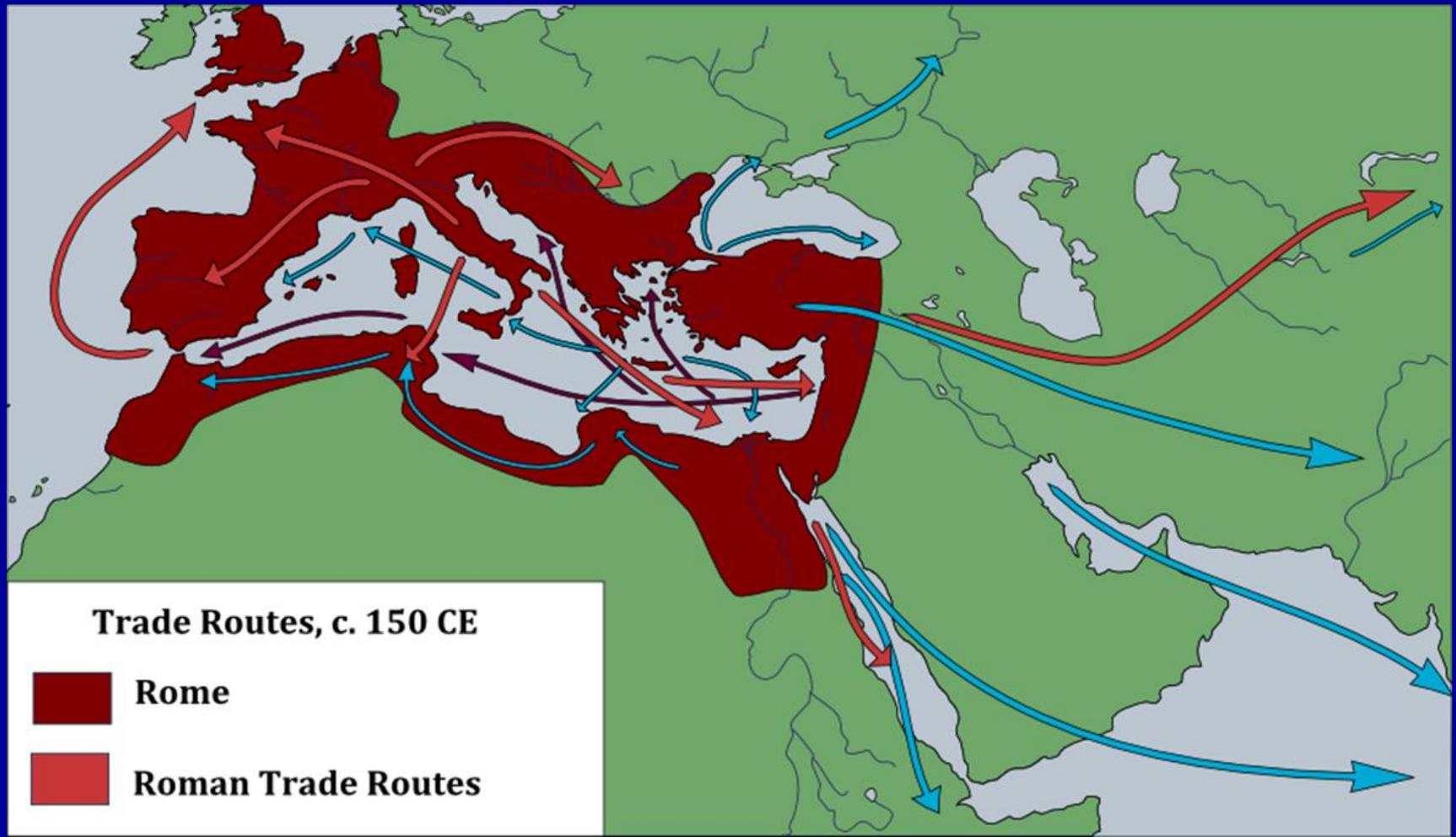
Tout comme l'Asie, l'Afrique avait des institutions politiques bien organisées. Le commerce se faisait aussi avec des institutions commerciales européennes bien organisées et connues comme compagnies d'Afrique des Indes.
Le rôle crucial des interprètes/intermédiaires/« brokers »



Ce que les créoles suggèrent sur l'évolution des langues romanes

La colonisation du monde circumméditerranéen par les Romains

Le latin entre en contact avec d'autres langues



- ❖ Quel style de colonisation les Romains ont-ils mis en place ?
- ❖ Les agents de la diffusion du latin (et quel latin ?) dans l'Empire
- Selon E. Polomé (1983), le sénateur Cicéron se plaignait de ne pas comprendre le latin parlé dans les provinces !
 - ✓ Le rôle des dirigeants indigènes et leur romanisation
 - ✓ Le rôle des légionnaires
 - ✓ La naissance des centres urbains et le rôle des marchands (« Tous les chemins mènent à Rome »)
 - ✓ Le rôle du clergé
 - ✓ Le rôle des érudits

Le rôle des influences substratiques et adstratiques
Peut-on aussi parler de l'infériorité mentale et
anatomique des Gaulois et d'autres populations non
romaines de l'Empire ? Commençons par l'Ibérie.
Notons aussi que la transmission du latin n'était pas
continuelle !



La colonisation de la Gaule par les Francs.

Ceux-ci adoptent la langue des colonisés : le latin indigénisé, mais lequel ? Ou était-ce seulement le latin classique comme langue de l'administration ?



❖ Les Francs ont tout de même influencé le français avec des éléments du francique. Ils devaient parler le néolatin populaire dans leurs interactions avec la population indigène. (Assimilation culturelle !)
Les Normands ont fait de même avec l'anglais en Angleterre !

✓ Le rôle du contact des langues, dans un contexte où les non Romains sont une majorité écrasante ne peut pas être nié, surtout après la chute de l'Empire Occidental

✓ L'isolement géographique de la Gaule par rapport à Rome est la contrepartie de la ségrégation spatiale dans les territoires où les créoles ont émergé

Compte tenu des français populaires (de vraies variétés néolatines), peut-on dire que « le français standard » a évolué d'une façon entièrement naturelle ?

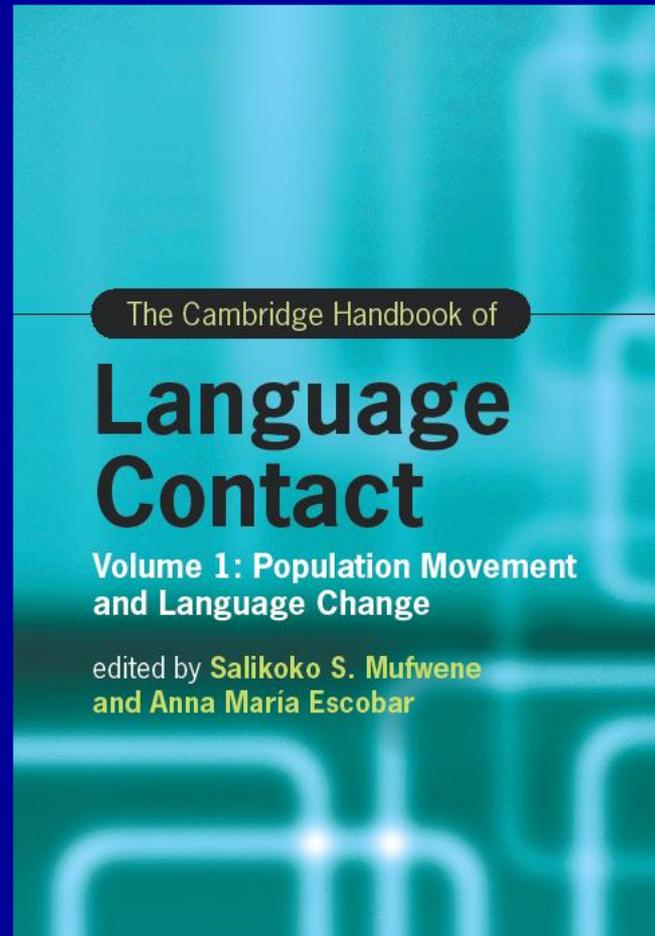
- ❖ La réintroduction du latin (classique ou scolaire ?)
- ❖ La régulation institutionnelle du français (l'Académie française)
- ❖ Le rôle de la scolarisation de masse
- ❖ La concentration des grandes maisons d'édition à Paris
- ❖ La centralisation des institutions gouvernementales et administratives en France dont les sièges sont concentrés à Paris
- ❖ Etc.

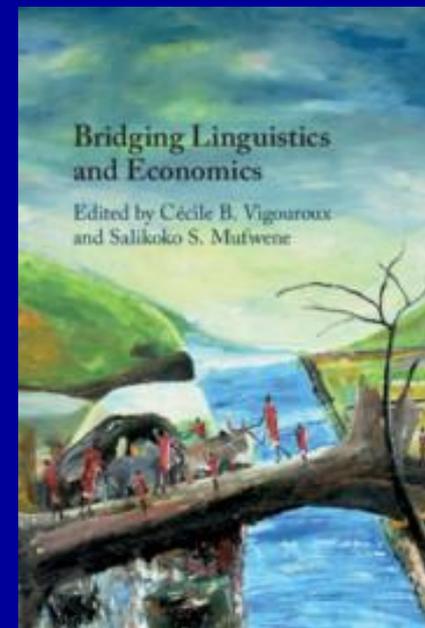
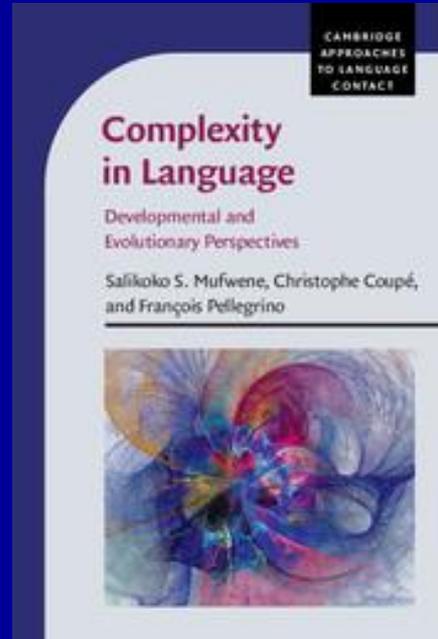
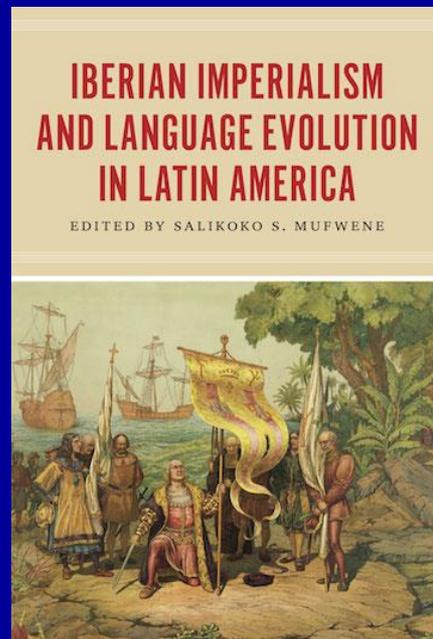
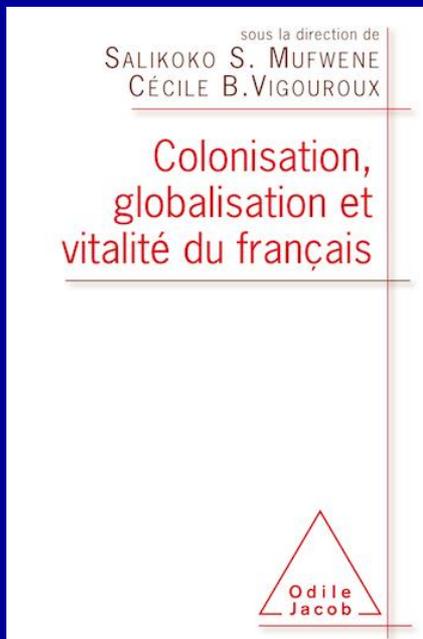
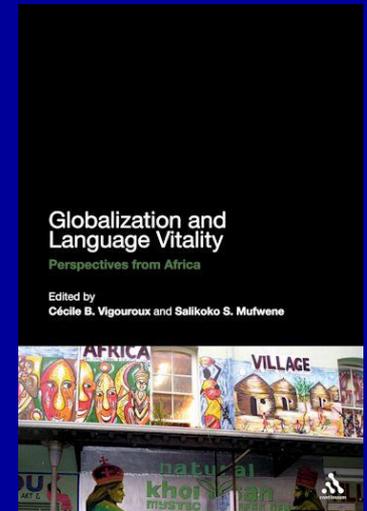
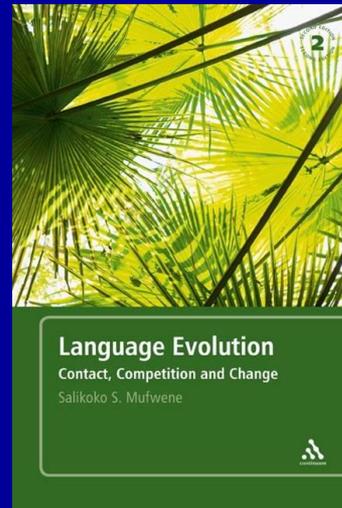
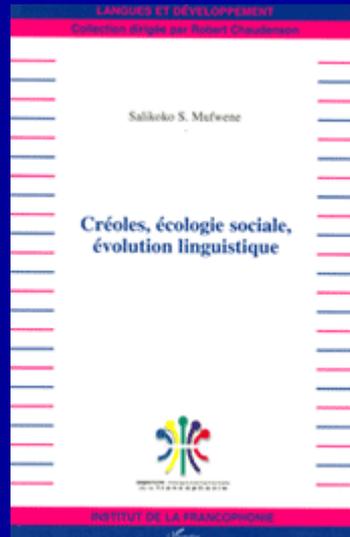
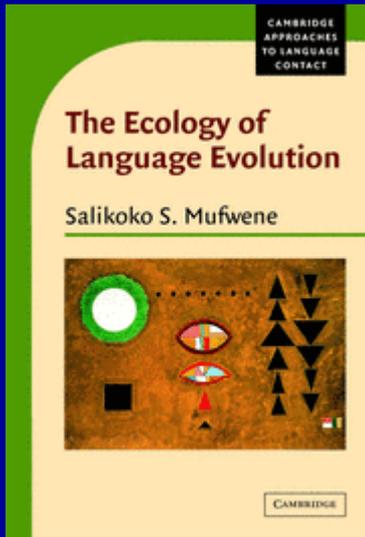
Pour conclure, les langues romanes ont-elles une évolution plus naturelle que les parlers créoles romans ?

- ❖ Leurs variétés standards reflètent des interventions qui ont interféré avec l'évolution naturelle évidente dans les parlers populaires
- ❖ N'étant pas (encore) standardisés, les parlers créoles reflètent aussi cette évolution naturelle, comme dans les parlers non standards
- ❖ Contrairement aux idées reçues, l'évolution des parlers créoles (à partir des variétés populaires !) apparaît plus naturelle
- ✓ On ne peut pas non plus nier que les variétés standards des langues romanes ont en partie une évolution naturelle même si certain-e-s locuteurs/locutrices s'érigent en gardien-ne-s de l'uniformité et de la pureté de leur langue (comme patrimoine national)

- ❖ On retrouve dans les variétés standardisées une combinaison des sélections naturelles et des sélections artificielles, la conséquence des interventions des institutions régulatrices, dont l'école
- ❖ Notez que les pressions et les processus de sélection qui ont favorisé les variétés dites « normées » par rapport aux variétés populaires sont les mêmes que celles qui ont avantagé le français moderne par rapport à d'autres variétés néolatines comme l'occitan et le provençal
- ❖ A ce niveau s'applique le principe de « une langue est un dialecte qui dispose d'une armée et d'une marine », c-à-dire d'un pouvoir politique et économique.
- ❖ Ainsi on peut parler maintenant des « langues régionales » et des « langues minorées » en France et ailleurs, qui sont désormais en danger
- ✓ **Les créoles nous invitent à revoir l'histoire de toutes nos langues comme le résultat des mouvements de populations et du contact des langues**

Merci de votre attention !





Références

- Adam, Lucien. 1883. *Les Idiomes négro-aryens et malayo-aryens: essai d'hybridologie linguistique*. Paris: Maisonneuve.
- Allène, Mervyn C. 1971. « Acculturation and the cultural matrix of creolization » in *Pidginization and creolization of language*, dir. par Dell Hymes, 169-86. Cambridge : Cambridge University Press.
- Alleyne, Mervyn C. (1980) *Comparative Afro-American: an historical comparative study of English-based Afro-American dialects of the new world*. Ann Arbor : Karoma.
- Baissac, Charles. 1880. *Etude sur le patois créole mauricien*. Nancy: Imprimerie Berger-Levrault
- Bertrand-Bocandé, Emmanuel. 1849. « Notes sur la Guinée portugaise ou Sénégal méridionale ». *Bulletin de la Société de Géographie*, 12: 57–93.

- Chaudenson, Robert. 1979. *Les créoles français*. Paris: Fernand Nathan.
- Chaudenson, Robert. 1992. *Des îles, des hommes, des langues: essais sur la créolisation linguistique et culturelle*. Paris: L'Harmattan.
- Coelho, F. Adolpho. 1880-1886). « Os dialectos românicos ou neolatinos na Africa, Asia, ae America. Bolletim da Sociedade de Geografia de Lisboa ». 2.129-96 (1880-1881); 3.451-478 (1882), 6.705-755 (1886).
- Mufwene, Salikoko S. 2005. *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique: cours donnés au Collège de France durant l'automne 2003*. Paris: L'Harmattan.
- Mufwene, Salikoko S. 2015. « L'émergence des parlers créoles et l'évolution des langues romanes : faits, mythes et idéologies ». *Etudes Créoles* 33: 1-29.
- Mufwene, Salikoko S. 2020. « Creoles and pidgins: Why the latter are not the ancestors of the former ». In *The Routledge handbook of language contact*, ed. by Evangelia Adamou & Yaron Matras, 300-324. London: Routledge.

Polomé, Edgar (1983) « The linguistic situation in western provinces of the Roman Empire », *Principat* 29: 509-553.

Schlieben-Lange, Brigitte. 1977. « L'origine des langues romanes : un cas de créolisation ? », in *Langues en contact — pidgins — créoles — Languages in contact*, dir. par Jürgen Meisel, 81-101. Tübingen : Gunter Narr.

Schuchardt, Hugo. 1882. *Kreolische Studien I: Über das Negerportugiesische von S. Thomé*. Vienna: Buchhandler der Kais, Akademie der Wissenschaften.

Schuchardt, Hugo. 1884. *Slawo-Deutsches und Slawo-Italienisches*. Graz: Leuschner & Lubesnky.

Sylvain, Suzanne. 1936. *Le créole haitien: morphologie et syntaxe*. Wetteren, Belgium: Imprimerie De Meester.

Vinson, Julien. 1882. « Créole ». *Dictionnaire des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques*. Paris.

Vinson, Julien. 1888. « La linguistique ». *La grande encyclopédie* 22: 286–296. Paris: Lamirault et cie.